



Demande Prime de naissance

Vous serez-vous bientôt maman, papa ou coparente ?

Dans ce cas, vous avez droit à une prime de naissance (outre nos plus sincères félicitations !)
Vous recevez ce montant 2 mois avant la date d'accouchement prévue.

Vous êtes actuellement enceinte de 5 mois ou plus ?

Introduisez immédiatement votre demande. Vous pouvez le faire très facilement sur
www.myfamily.be/fr-be/form/demande-de-prime-de-naissance.

Ou renvoyez ce formulaire complété

- par e-mail à info@myfamily.be ;
- ou par courrier à MyFamily, rue Vésale 31, 1000 Bruxelles.

Important

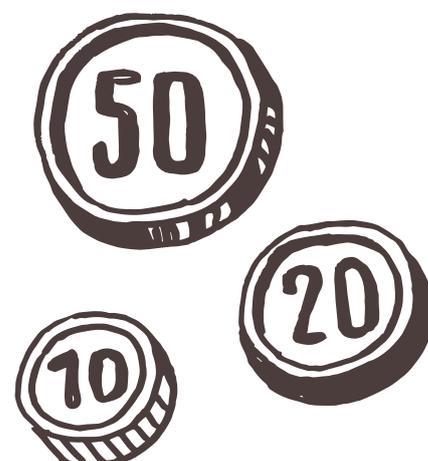
À la dernière page, vous trouverez un certificat médical mentionnant la date d'accouchement prévue.
Faites-le compléter par votre médecin, gynécologue ou sage-femme. Ajoutez ensuite le certificat à votre demande.

Après la naissance, votre enfant a aussi automatiquement droit aux allocations familiales.

Ce montant est payé chaque mois, au plus tard le 8 de ce mois.

Vous souhaitez de plus amples informations ?

Surfez sur MyFamily.be ou contactez-nous au 03 221 08 11.





Le versement de la prime de naissance et des allocations familiales sur votre compte est sûr et gratuit.



Vous pouvez indiquer votre numéro de compte ici.

IBAN BE

au(x) nom(s) de

MyFamily contrôle le numéro de compte indiqué auprès de votre banque. S'il ressort de ce contrôle que le numéro de compte indiqué n'est pas correct ou n'est pas à votre nom, nous vous recontacterons.

Avertissez-nous immédiatement si

- Vous n'avez plus accès au numéro de compte susmentionné
- Votre enfant n'habite pas (plus) en Flandre
- Vous accouchez à l'étranger

Il y a 5 organismes de paiement des allocations familiales. Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet sur www.groeipakket.be/fr.

MyFamily traite vos données avec le plus grand soin. Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet sur www.myfamily.be/fr/privacy-statement/.

Nous partageons vos données avec Kind en Gezin dans le cadre de l'organisation de l'entretien initial. Kind en Gezin vous aidera, vous et votre famille, en vous apportant une aide et des conseils professionnels pendant les trois premières années, gratuitement et sur une base volontaire. Un employé de Kind en Gezin de votre quartier peut vous contacter pendant votre grossesse pour faire connaissance. Assurez-vous donc d'entrer votre adresse e-mail ou votre numéro de téléphone portable sur votre demande. Vous trouverez de plus amples informations sur le site www.groeipakket.be/startgesprek-Kind-en-Gezin.



Je/mon conjoint et moi choisis/choisissons MyFamily comme organisme

OUI

NON

Date ____ / ____ / _____

Nom et signature

de la future maman

Nom et signature

de l'autre parent

